

APPEL PUBLIC POUR UN EMPLOI AUX GRADES DE :

Ouvrier qualifié ou ouvrier non-qualifié – chauffeur sous contrat de remplacement.

Pour les besoins de fonctionnement du Service de la Culture de la Province de Namur – bibliothèque itinérante.

CONDITIONS GENERALES D'ACCES :

- Etre belge, sauf en ce qui concerne les emplois qui ne comportent pas l'exercice de la puissance publique et la responsabilité de la sauvegarde des intérêts généraux de la Province ;
- Etre de conduite irréprochable ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Pour les candidats masculins : satisfaire aux lois sur la milice.

DIPLOME :

- Pour l'accès au grade d'ouvrier qualifié : être titulaire d'un diplôme du niveau de l'enseignement technique secondaire inférieur ou avoir suivi les cours C.T.S.I ou à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire en rapport avec la fonction ou posséder un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en rapport avec la fonction ou posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement Wallon correspondant au niveau du diplôme de 2ème degré en rapport avec la fonction.
- Pour l'accès au grade d'ouvrier non-qualifié : pas de diplôme requis.
- Être titulaire du permis de conduire C.

CONTENU DE L'AUDITION :

L'audition sera constituée de deux parties :

- Un test pratique, portant sur les aptitudes à la conduite et la connaissance du code de la route ;
- Une interview portant notamment sur la motivation des candidats, la vision de la fonction, les connaissances de l'institution et les compétences comportementales.

AUTRES :

- Le descriptif de fonction est annexé au présent document ;
- Un ouvrier qualifié est rémunéré dans l'échelle barémique D2 ;
Estimation de la rémunération :
 - Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à temps plein – 2094,87 €
 - Brute mensuelle indexée avec 6 années d'ancienneté à temps plein – 2.304,36 €
- Un ouvrier non-qualifié est rémunéré dans l'échelle barémique E2 ;
Estimation de la rémunération :
 - Brute mensuelle indexée avec 0 année d'ancienneté à temps plein – 1.920,29 €
 - Brute mensuelle indexée avec 6 années d'ancienneté à temps plein – 2.098,36 €
- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 7 € par jour presté (1,09 € quote-part travailleur et 5,91 € quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics ;
- Octroi d'une assurance soin de santé après un an d'occupation.

**Les candidatures doivent être adressées, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines, Rue Lelièvre, 6 à 5000 NAMUR ou introduites, par mail, à l'adresse mathilde.gautier@province.namur.be
Pour le 15 février 2018 au plus tard.**

Elles seront accompagnées, SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et d'une copie du diplôme requis pour le grade d'ouvrier qualifié ou d'une attestation d'inscription en dernière année et du permis de conduire C.



PROVINCE
de **NAMUR**

*Administration de la Santé Publique, de l'Action
Sociale et Culturelle*

IDENTIFICATION DE LA FONCTION

<i>Intitulé de la fonction</i>	Auxiliaire de bibliothèque – Chauffeur
<i>Grade</i>	Ouvrier Ouvrier qualifié
<i>Échelle barémique</i>	
<i>Statut</i>	Contractuel – CDR
<i>Régime de travail</i>	Temps plein
<i>Service</i>	Service de la Culture – Bibliothèque itinérante

PRESENTATION DU SERVICE	
<i>Mission principale du service</i>	<p>Le département Lecture publique du Service de la Culture est un service opérationnel chargé de favoriser l'accès au savoir, à la culture et au divertissement par la mise à disposition de ressources documentaires et culturelles et de permettre, développer et favoriser leurs utilisations par le plus grand nombre, dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale à laquelle toute personne doit pouvoir prétendre individuellement et collectivement.</p> <p>La bibliothèque itinérante effectue des prêts directs au public (principalement particuliers et écoliers) dans les entités de la province de Namur qui en font la demande, via le Bibliobus et le BDbus, crée et diffuse des animations classiques et virtuelles et développe des partenariats et collaborations avec divers services provinciaux, communaux, opérateurs culturels et institutions à finalité sociale.</p>
<i>Position de l'agent dans l'organigramme du service</i>	<p>N+2 : Bibliothécaire en chef N+1 : Bibliothécaire responsable de la Bibliothèque itinérante</p>
LES MISSIONS :	
<i>Mission principale, raison d'être ou finalité :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite du Bibliobus, du BDbus et de la camionnette ainsi que de tout autre véhicule provincial - Gestion du charroi - Participation aux différentes tâches de la bibliothèque en accord avec les bibliothécaires
<i>Missions et activités :</i>	<p><u>GESTION DU VÉHICULE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier les entretiens des véhicules - Veiller au bon fonctionnement des véhicules (être capable de détecter les problèmes et y remédier de façon adéquate, faire le plein en carburant, vérifier les niveaux d'huile, AD-blue, lave-glace, pression des pneus, etc.) - Tenir les documents de bord - Réceptionner et contrôler les factures - Veiller à la propreté des véhicules (nettoyage intérieur et extérieur) <p><u>GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ranger les ouvrages - Réaliser les étiquettes de rangement - Équiper les livres (plastification, etc.) - Effectuer des tâches de manutention à la bibliothèque, dans le bibliobus, les dépôts, etc. - Accueillir les lecteurs et les visiteurs - Aider les bibliothécaires dans leur travail (prêts, retour, animations, etc.) - Répondre au téléphone et orienter les appels de façon correcte
<i>Contraintes du poste :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Horaires variables, travail jours fériés et week-end possible - Port de charge (caisses de livres) - Être titulaire des permis de conduire requis

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE :

<i>Savoir :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les notions de sécurité liées au poste- Posséder les notions de mécanique automobile et poids lourd ainsi que d'électricité- Connaître le fonctionnement d'une bibliothèque et ses métiers (équipement des livres, rangement, etc.)- Avoir des notions de base en informatique : traitement de texte et mail
<i>Savoir-faire :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Conduire un véhicule lourd, une camionnette et voiture- Se tenir informé des modifications réglementaires en matière de roulage et les appliquer- Rédiger des rapports, courriers et bons de commande (aux garagistes, lors d'un accident, etc.)- Respecter les horaires et les consignes- Respecter le code de la route- Choisir et proposer un itinéraire adapté à la destination et proposer, le cas échéant, une modification de tournée en fonction de toutes les contraintes de la Bibliothèque itinérante- Prendre des initiatives en cas de besoin, percevoir l'équilibre entre suivre des instructions, prendre des initiatives et se référer à la hiérarchie au bon moment en cas de problème
<i>Savoir-être :</i>	<ul style="list-style-type: none">- Être disponible- Accepter les horaires décalés et l'amplitude variable (soirs, week-ends, jours fériés)- Travailler en équipe- Être accueillant et courtois- Être d'hygiène et de tenue correcte- Être rigoureux- Être organisé- Faire preuve flexibilité et d'adaptation- Être tolérant face aux différences- Respecter la déontologie et la réglementation provinciale- Faire en sorte de donner une image positive du service et de l'Institution provinciale en général